

UNION LOCALE CGT de la BASSE LOIRE

Place des Douze Femmes en Colère

Tour à plomb - 44220 COUERON

Tél : 02 40 86 21 43 - Mail : ulcgtbasseloire@gmail.com

à

Madame Anne-France BRUNET

Députée de la 3^e circonscription de Loire-Atlantique

Couëron, le 1er décembre 2020

Madame la Députée,

Vous n'êtes pas sans savoir que la direction de la poste de Loire-Atlantique poursuit son plan de fermeture de bureaux dans plusieurs communes du département, dont celui de LA CHABOSSIÈRE sur la commune de COUERON.

La fermeture de ce bureau, programmée pour le 17 décembre 2020, a suscité un fort mécontentement des usagers et de la population, relaté dans les différents articles de presse qui sont parus ces dernières semaines.

Contrairement aux annonces présidentielles où le Président MACRON a fait du maintien du service public postal une priorité, nous constatons que, dans les faits, La Poste s'obstine dans une stratégie qui déstructure le réseau postal dans les zones rurales et les métropoles.

Depuis le « Grand débat », issu du mouvement des gilets jaunes et les déclarations, le 12 mars, du Président de la République lors du premier confinement, la casse des services publics se poursuit.

Sur votre circonscription, à INDRE, le bureau de poste a été fermé, ainsi que l'accueil et le guichet de la gare SNCF, c'est le cas également pour la gare SNCF de SAINT-ETIENNE de MONTLUC.

Sur COUERON, plusieurs services publics de proximité ont déjà disparu : la CPAM, la CARSAT, l'accueil et le guichet de la gare SNCF.

Aujourd'hui, c'est le bureau de poste de LA CHABOSSIÈRE qui est menacé de fermeture, avec le transfert de certaines prestations vers un relais-poste. Comment peut-il remplacer un véritable service public postal et de banque postale ?

Précisons que La Poste fait le choix d'implanter ce point relais (tabac, presse) à l'angle d'un carrefour très fréquenté pour les accès aux commerces et aux transports en commun. Cela ne sera pas sans conséquence sur la circulation routière, la sécurité des piétons, notamment les personnes âgées, et sur le stationnement qui est très restreint dans ce secteur.

Le report de charge de travail sur le bureau de COUERON ne sera pas sans conséquence sur les conditions d'accueil des usagers et sur les conditions de travail des agents.

La commune de COUERON compte 22 000 habitants, dont 10 000 sur LA CHABOSSIÈRE. Ce projet de fermeture est inconcevable et insupportable pour les usagers mais aussi pour les entreprises implantées sur cette partie de la commune, dont fait partie la zone d'activités des Hauts de COUERON.

Aussi, nous sollicitons votre intervention auprès de la direction départementale de La Poste de Loire-Atlantique pour le maintien du bureau de poste de LA CHABOSSIÈRE.

Dans l'attente d'une réponse à notre sollicitation, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Députée, l'expression de notre considération.

Union Locale CGT Basse Loire

Copie :

Mme Carole GRELAUD, Maire de COUERON